

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4190 - Lundi 22 Août 2022 - Prix : 200 Fc

BACCALAURÉAT 2022

Un taux de réussite de 17,94% à Ngazidja



Image d'illustration

ASECNA:

**Le syndicat des contrôleurs aériens
prévoit une grève de 48h dès ce jeudi**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Août 2022**

Lever du soleil:

06h 20mn

Coucher du soleil:

18h 05mn

Fajr : 05h 05mn

Dhouhr : 12h 14mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 05mn

Incha: 19h 20mn



FOIRE AGRICOLE DU CRDE DE DIBOINI :

10 tonnes de gingembre et 10 tonnes de pomme de terre vendues

Dans le but de promouvoir les produits locaux, tels que la pomme de terre, le gingembre, piment et autres, mais aussi de consommer comorien, le Centre Rural de Développement Economique (CRDE-Diboini) a réussi à organiser, en deux jours (jeudi 18 et vendredi 19 août) une foire commerciale des produits agricoles locaux à Moroni. Plus de 10 tonnes de gingembre et 10 tonnes de pommes de terre ont été mises en vente afin de faciliter la vie de la population à des prix abordable.

Suite à un engagement d'organiser une foire tous les trois mois, le centre rural de développement économique (CRDE) de Diboini a tenu sa promesse. Jeudi et vendredi dernier, un marché solidaire a eu lieu à Moroni notamment au Rotary Club sur la route de la corniche. D'après les organisateurs, la

foire n'a qu'un seul but à savoir la promotion de ses produits agricoles mais aussi de favoriser en même temps la consommation. Le directeur général du CRDE de Diboini, El Moustoifa Oubeid se dit satisfait des dernières foires et expositions effectuées au même endroit. « Cette fois-ci, nous avons d'autres produits tels que les bananes, le manioc, les légumes, qui sont exposés », dit-il, tout en annonçant que la productivité des produits agricoles en abondance est une possibilité envisagée. « Aujourd'hui, nous exposons 10 tonnes de pommes de terres et 10 autres de gingembres récoltés au sein de notre CRDE. Durant cette saison, nous avons des récoltes satisfaisantes de pommes de terre et nous comptons récolter plus de 50 tonnes », annonce-t-il avant d'ajouter que « nous procédons aux ventes et effectuons de petites transformations en huile et en farine. Nous

multiplions des semences avec de nouvelles méthodes ».

Lors de l'ouverture de cette foire, le secrétaire d'Etat en charge du tourisme a saisi l'occasion pour remercier les partenaires, les cultivateurs de la CRDE ainsi que les responsables. « Il se sont engagés à soulager la vie de toute la population comorienne en produits agricoles », indique-t-il. D'après lui, il s'agit d'une stratégie de valoriser la promotion de la vente de pommes de terre et du gingembre et que le CDRE-Dibwani Hamalengo est une firme pilote. Ils expriment leur volonté pour que l'agriculture soit un levier du développement du pays. « Le gouvernement et notre partenaire principal, le PNUD, déploient tous leurs efforts pour que le pays possède une autosuffisance alimentaire. Maintenant, il est question de trouver des moyens de conservation de ces produits en cas d'abondance



Foire agricole du CRDE de Diboini.

», avance le secrétaire d'Etat, chargé de l'agriculture, Mouktar Ould Dada.

Pour sa part, Ahamada Said Soilihi, venu visiter la foire, se dit satisfait de voir des agriculteurs comoriens produire de la sorte. Il appelle les autorités compétentes notamment le gouvernement à

encourager les cultivateurs et les fermes agricoles, à les soutenir et à renforcer le secteur avec le déploiement de machines afin de multiplier les récoltes et assurer une autosuffisance alimentaire dans le pays.

Ibnou M. Abdou

ENERGIE

Toute ouverture d'une station service doit passer par ministère de l'énergie

Désormais pour ouvrir une station service, il faut passer au ministère de l'énergie en charge des hydrocarbures, au lieu d'aller à la société des hydrocarbures. C'est par arrêté du ministre datant du 15 juin 2022 qui fixe les conditions d'importation et d'exploitation des stations-services.

La société comorienne des hydrocarbures des Comores a tenu un point de presse jeudi 18 août dernier pour annoncer l'arrêté du ministre de l'énergie, de l'eau et des hydrocarbures fixant les conditions d'implantation et d'exploitation des stations services. Avant pour ouvrir sa station service, on venait directement à la SCH et tout est finalisé. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. « Le ministère en charge de l'énergie nous a envoyé un arrêté énonçant les conditions d'implication et d'exploitation des station-service. Ainsi, celui qui a le projet d'ouvrir une station service doit se rendre au ministère de l'énergie pour en savoir plus précisément sur les conditions », a annoncé Kiffia chargé de missions auprès du directeur général de la SCH.

Concernant les problèmes liés au carburant, les conférenciers ont rassuré qu'il n'y a aucune crise de carburant en s'appuyant sur les chiffres des livraisons journalières. « Le mois de janvier dernier, nous avons livré 33 milles litres d'essences, 123 milles litres de gasoil et 38 mille litres de pétrole lampant. Juin-juillet, on a livré 35 mille litres d'essence,



123 mille litres de gasoil et 40 mille litres de pétrole lampant. En se mois d'août, c'est 40 mille litres d'essence, 140 mille litres de gasoil et 142 mille litres de pétrole lampant. Comment peut-on dire qu'il y'a une crise de carburant », se demande-t-il en montrant que malgré la hausse de consommation du carburant ces derniers temps, il n'y aura pas de crise de carburant jusqu'à l'arrivée du prochain bateau.

Selon lui, la SCH dispose d'un réseau de 28 stations-services à livrer au niveau du territoire national et seulement neuf paient convenablement. « Les autres stations prennent le carburant et viennent rembourser après avoir vendu. Il y a ceux qui n'arrivent même pas à honorer leur dette. Ce qui explique parfois le retard de livraison. A un moment donné, nous serons obligés de ne pas livrer car notre fournis-

seur ne veut plus savoir si les stations-service ont payé ou pas », annonce-t-il.

C'était aussi l'occasion pour les conférenciers de donner des éclaircissements sur la qualité du carburant. « Nous n'avons jamais reçu de carburant de mauvaise qualité. On a toujours le même fournisseur et tout passe dans un laboratoire avant de nous livrer », explique Ben Abdallah Djidji. Et d'ajouter que : « avant de les décharger, on fait des tests, car nous avons aussi un laboratoire. Je ne vois pas comment on dire que le carburant est mauvais. Et personne n'est jamais venu ici nous interpellé sur une telle situation. Je vous rassure que le carburant est bon. Et s'il y a des voitures qui sont tombées en panne, ce n'est pas la cause ».

Nassuf Ben Amad

VOTRE SANTÉ

Trouble du sommeil

On a eu de cesse de nous répéter que le sommeil le plus salvateur pour notre cerveau et notre corps se déroule entre 21h et minuit. Pas faux mais pas totalement exacte non plus ! Selon une toute nouvelle étude menée par la Société Européenne de Cardiologie, s'endormir entre 22h et 23h, serait l'heure idéale pour un sommeil réparateur. On l'oublie beaucoup trop mais dépassé minuit, on a beau dormir les préconisées 8h, nos capacités mentales ne sont pas totalement productives le lendemain et peut s'avérer beaucoup plus grave dans les années à venir avec des possibles problèmes métaboliques, cardiovasculaires et cognitifs. En gros, les nuits blanches on évite et les soirées jusqu'au bout de la nuit on les tempère ! Lire plus d'articles psycho & sexo ici.

Un horaire qui en dit long sur notre état émotionnel

Si l'on ne repose pas son cerveau dès 22h ou 23h grand maximum, nos réactions émotionnelles peuvent être entachées et se décupler dans le bon comme dans le mauvais sens. Plus d'agressivité, moins de recul et de patience, plus de stress... un sommeil effectué beaucoup trop tard est un problème de premier plan qui s'interpose dans la gestion de nos émotions ! Aidés de la UK Biobank, des chercheurs ont testé quelques 90 000 volontaires âgés entre 37 et 73 ans pendant une semaine avec un appareil au poignet enregistreur de l'activité physique de la personne. Ils ont découvert que s'endormir entre 22h et 23h était bénéfique

BACCALAURÉAT 2022

Un taux de réussite de 17,94% à Ngazidja

Les résultats du baccalauréat pour la session 2022 sont connus depuis hier dimanche 21 août. 17,94% sont déclarés admis dès le premier tour après rachat et 30,75% sont autorisés aux épreuves du deuxième groupe. Soit 1235 candidats admis directs et 2117 autorisés aux épreuves orales au niveau de Ngazidja.

Si le taux de réussite au baccalauréat apparaît très faible près de 17,94% de réussite directe après la session de rachat, il

faut s'interroger sur le pourcentage obtenu sans rachat, près de 12,86%. Un examen important et très stressant pour les élèves de la terminale. Pour cette année, 6975 candidats ont été inscrits au niveau de Ngazidja, 6884 ont composé les épreuves et les résultats dans chaque série ont donné 885 admis directs soit 12,86% sans rachat. Ce chiffre est passé à 1235 candidats admis soit 17,94% après le rachat. En ce qui concerne les épreuves du deuxième groupe, 1859 candidats y sont autorisés soit 27% sans rachat.

Avec ce dernier, 2117 candidats sont autorisés, soit 30,75%. Tels sont les résultats du baccalauréat. Pour ce qui est des cas de fraude, les autorités ont enregistré 119 cas dans la série A4 et 2 cas en série D puis 1 cas en série A1. En tout 122 cas de fraude ont été enregistrés avec un pourcentage de 1,77 cette année.

La série A1, 807 ont fait les épreuves puis 80 sont déclarés admis mais avec le rachat ils sont 138 admis. Pour la même série, 279 candidats sont autorisés aux épreuves du deuxième groupe. Pour la

série A2, 63 candidats sont admis mais avec rachat le nombre est passé à 68. Et 38 candidats sont autorisés. Pour la série A4 298 sont déclarés admis puis avec rachat le chiffre a atteint 460, et 1201 sont autorisés au deuxième groupe. C'est d'ailleurs la série qui a donné plus de candidats à l'oral. En ce qui concerne la série C, 146 est le chiffre obtenu sans rachat mais avec ce dernier environ 168 devront se présenter au deuxième groupe. 290 candidats sont déclarés admis en série D sans rachat puis avec rachat

le chiffre a atteint 390. Puis à l'oral 503 candidats devront y participer. Pour la série G, 8 sont admis sans rachat avec ce dernier et le chiffre est passé de 11. Et puis 19 candidats sont autorisés de tenter leur chance en deuxième groupe. Après le bac, la proclamation du brevet d'études du premier cycle prévu le 25 août prochain. Les épreuves du premier groupe devront aussitôt commencer.

Kamal Gamal

BACCALAURÉAT 2022

A Anjouan, 33% de réussite



Délibération BAC Anjouan.

Le baccalauréat session 2022 est délibéré hier dimanche par le président du jury docteur Abdillah Saïd Amana au lycée de Mutsamudu. Un taux de réussite de 33% pour cette année.

La délibération du baccalauréat 2022 à Anjouan est faite hier dimanche à Mutsamudu. Le jury s'est félicité de l'évolution des résultats par rapport à l'année dernière. Selon le président du jury, ils ont fait un travail remarquable. Cette année, c'est 33% de réussite soit un taux de 9% admis soit 551 candidats, et un taux de 24% autorisés à passer le 2ème groupe après repêchage qui correspond à 1401 candidats. « Avant le repêchage, ils étaient 318 candidats, soit 6% d'admis et un taux de 19% autorisés, soit 1122 candidats », précise-t-il.

Les enseignants ont soulevé des

inquiétudes sur les sujets de philosophie. « Chaque année, l'épreuve de philo se formule très mal et cette réclamation revient tous les ans. Est-ce que ce sont des enseignants de philosophie qui proposent ces sujets », s'interroge Bacar Youssouf, enseignant de philosophie au lycée de Mutsamudu. Pour les éducateurs physiques, on réclame que le sport soit appris à l'école.

Le président de jury a brièvement répondu à la question sur les sujets de philosophie. Il rappelle calmement que tous « les enseignants de philosophie n'ont pas fait la même université. Même nous les scientifiques, chacun aime imposer son schéma sur la même voie ». A rappeler que cette année, on est passé de 21% à 33%, soit une augmentation de 12% par rapport à l'année dernière.

Nabil Jaffar

ASECNA:

Le syndicat des contrôleurs aériens prévoit une grève de 48h dès ce jeudi

L'union du syndicat des contrôleurs aériens prévoit une grève de 48 heures à compter de ce jeudi 25 août. Cette dernière dénoncent entre autre l'indifférence de la direction face à leurs tonnes de revendication restées lettre morte.

Face à une vingtaine de revendications restées lettre morte et à une indifférence de la direction générale, l'union du syndicat des contrôleurs aériens de l'Asecna prévoit de déclencher une grève de 48 heures pour espérer obtenir gain de cause. « Nous avons déposé un préavis de grève à la direction générale. Cette grève débutera le jeudi 25 août à 11 heures jusqu'à samedi 27 août à la même heure. Et puis s'en suivra une grève d'une durée indéterminée jusqu'à ce

que la totalité de nos revendications soient satisfaites », a confié le secrétaire général du syndicat des contrôleurs section des Comores, Mohamed Djoumoi.

Devant la presse vendredi 19 août dernier à Moroni, Mohamed Djoumoi a expliqué que cette grève est motivée par la rupture du dialogue entre l'ensemble des contrôleurs et la direction générale. Après plusieurs tentatives d'engager le dialogue, ils ont remarqué qu'il n'y pas une volonté de la direction de trouver une issue heureuse à cette situation. « Nous allons cesser toute fourniture de service de la circulation aérienne au bénéfice des avions commerciaux notamment le trafic international et domestiques. Seuls seront pris en charge les avions avec chef d'Etat à bord, des avions militaires, des avions pour évacuation

sanitaire, purement humanitaires et des avions des recherches et sauvetages », précise-t-il.

Sur les revendications, on peut citer la « suppression des stages en facteurs humains, l'arrêt des échanges, la discontinuité des cours d'anglais, l'aggravation du sous-effectif dans les centres, le refus d'arrimage de la prime de licence prenant en compte des responsabilités induites

par les nouveaux moyens de contrôle (guidage radar), et le plan de carrière figé, revalorisation des heures de nuit etc. « Nous espérons que d'ici là, nos réclamations seront prises en compte. Et nous appelons aux autorités concernées de plaider en notre faveur », indique-t-il.

Il est à rappeler que ces réclamations visent à contribuer au renforcement des capacités opérationnel-

les, à l'épanouissement professionnel et au plan de carrière du contrôleur aérien de l'Asecna. Face à cette sourde oreille de la part de la direction générale, une pétition a été signée à 85% par l'ensemble des contrôleurs aériens, devant l'urgence de préserver la sécurité des vols dans ce climat étouffant et anxiogène et dans l'intérêt de trouver une solution pérenne. Notons que l'union du syndicat des contrôleurs aériens de l'Asecna est un mouvement apolitique à but non lucratif, créé pour promouvoir la sécurité, l'efficacité et la régularité de la navigation aérienne dans les espaces aériens des Etats membres de l'Asecna à travers l'amélioration des conditions de travail.

Andjouza Abouheir



Controlleurs ASECNA en conférence de presse.

PROGRAMME YALI MANDELA WASHINGTON 2023 :

Les inscriptions sont ouvertes

L'ambassade des Etats Unis à Antananarivo et Moroni a annoncé que les candidatures au programme Yali sont ouvertes cette semaine jusqu'au 13 septembre, pour les intéressés des 25 à 35 ans. Les boursiers bénéficiaires vont participer à un programme de leadership de six semaines notamment dans l'entrepreneuriat, le leadership civique ou la gestion publique dans des universités américaines.

L'ambassade des États-Unis à Madagascar et aux Comores a annoncé cette semaine l'ouverture de la période des candidatures pour la bourse Mandela Washington Fellowship for Young African Leaders 2023. Cette bourse est le programme phare du Young African Leaders Initiative (YALI) du gouvernement américain. Les

candidatures sont acceptées de la part des leaders émergents, âgés de 25 à 35 ans, qui ont fait leurs preuves en matière de promotion de l'innovation et d'impact positif dans leurs communautés et leurs pays. Depuis 2014, 88 jeunes leaders Malagasy et 24 jeunes leaders Comoriens ont bénéficié du programme Yali. Beaucoup en ont témoigné pour montrer l'importance de cette bourse à l'instar de Kimmerling Razafindrina, boursière du Mandela Washington 2022. « Le YALI Mandela Washington Fellowship m'a beaucoup apporté. Je vais utiliser les connaissances, les leçons apprises et les meilleures pratiques pour améliorer mon travail, développer mon association, inspirer et responsabiliser les jeunes de ma communauté, et renforcer les compétences en leadership des

membres de mon association », explique-t-il.

Comme tous les ans, les boursiers bénéficiaires participent à un programme de leadership de six semaines notamment dans l'entrepreneuriat, le leadership civique ou la gestion publique dans des universités américaines. Cette formation en leadership et suivie d'un sommet à Washington, D.C. où les boursiers tissent des liens avec des dirigeants américains des secteurs privé, public et à but non lucratif. Après le sommet, un groupe de participants sélectionnés par concours restera aux États-Unis pendant quatre semaines supplémentaires pour travailler avec des organisations privées, publiques et à but non lucratif.

De retour dans leur pays d'origine, les boursiers continueront de développer leurs compétences grâce



au soutien du Département d'État américain par le biais de l'ambassade Américaine et des partenaires affiliés. Les boursiers ont accès à des possibilités de développement professionnel continu, de mentorat,

de réseautage et de formation, de service communautaire et de financement de démarrage pour soutenir leurs idées, leurs entreprises et leurs organisations.

Andjouza Abouheir

ENVIRONNEMENT

Les rangers et écogardes du PNM apprennent les procédures judiciaires

Après leur prestation de serment il y a quelques semaines, les rangers et écogardes du PNM (Parc national de Mohéli), viennent de bénéficier jeudi dernier d'une formation sur les procédures judiciaires. Elle est dispensée par la gendarmerie nationale en collaboration avec les juristes du parquet de Fomboni afin de les préparer à mener une enquête en cas de flagrant délit enregistré lors d'une mission de surveillance.



Rangers en formation à Mohéli.

Les écogardes et les rangers chargés de la surveillance maritime et terrestre du PNM ont été conviés jeudi 18 août dernier dans les locaux de la direction régionale de la production pour une formation sur les procédures judiciaires. Cet apprentissage

devrait permettre à ces entités de surveillance de suivre une procédure judiciaire et comment mener une enquête en cas d'infraction observée dans une mission de surveillance.

La formation a été dispensée par les officiers de police judiciaire

de la gendarmerie nationale mais également par des magistrats du tribunal de Fomboni, sous la supervision des agents du PNM. « Après la prestation de serment de ces écogardes, il y a quelques semaines, il est impératif de les éduquer, les former mentalement, mais surtout les

orienter dans leur milieu de travail pour qu'ils soient aptes à répondre aux exigences du PNM. Il s'agit de les initier sur les actions qu'ils devront mener lors de leurs descentes sur le terrain, surtout en cas de flagrant délit des destructeurs de l'environnement » explique le capitaine Ben Omar, chargé des missions de surveillance et des affaires juridiques du PNM.

« Les infractions seront sanctionnées par des amendes et des poursuites judiciaires » a-t-il averti. Cette formation vient à point nommé car la destruction de l'environnement a pris une ampleur considérable dans le pays, en particulier à Mohéli. Les tortues marines sont chassées pour leur viande, et les braconniers sont bien équipés. Une pratique qui, malheureusement est toujours d'actualité. La

lutte contre le braconnage est loin d'être terminée. « Avant, on parlait de pillage sur la tortue mais maintenant on parle de braconnage et nous devons tout faire pour arrêter ce processus » promet Ben Omar. L'année dernière, pour rappel, 4 tentatives de braconnage de tortues sont enregistrées par le PNM. Du côté forestier, l'île de Mohéli a perdu presque 80% de sa forêt primaire et la déforestation se poursuit. Malheureusement les auteurs de ces infractions ne subissent pas des peines appropriées. D'où le renforcement des connaissances juridiques de ces écogardes ainsi que les rangers pour établir justement les dossiers judiciaires contre les ennemis de la nature.

Riwad

HABARI ZA UDUNGA

Interactions dans les îles de la lune

Le concept d'interaction désigne en biologie le processus par lequel deux ou plusieurs éléments se déterminent mutuellement par une relation réciproque. En sciences sociales, l'interaction désigne l'action des individus qui adaptent leurs comportements en fonction les uns des autres dans une situation donnée.

Dans les îles de la lune, les gens se réveillent le matin et échafaudent des indicateurs d'interactions entre les différents acteurs de la vie socio-économique. Nos fameux Bangwe sont

des véritables réservoirs dans la création de ces indicateurs sortis tout droit de l'imagination de certains animateurs de ces structures traditionnelles.

Il ne faut pas être un très grand clerc, grand politologue ou versé dans la lecture des boules de cristal pour savoir que dans le pays on manque énormément de repères pour se guider dans la dédale des déclarations tant du régime que de l'opposition ou pour être précis de la cohorte des multiples courants et tendances qui les composent. Dans les îles de la lune comme un peu partout en Afrique, la notion d'op-

posant est quelque peu élastique dans la mesure où il est difficile de mettre un contenu cohérent à l'intérieur du concept.

Nous écrivons souvent que dans notre pays le sens pratique, le pragmatisme et la recherche de l'efficacité sont des notions abstraites. Nous nous contentons de nous enfermer dans un monde clos où tout est conditionné aux seuls rapports sociaux entre individus, familles et autres lignages. Nous avons le plus grand mal à nous projeter vers des horizons nouveaux, vers un élargissement de notre vision de l'avenir.

Chaque fois que viennent les difficultés, nous nous empressons de nous enfermer dans notre coquille, vide cela va de soi, et nous nous refusons d'appréhender les vrais problèmes. Notre jeunesse assiste chaque jour, impuissante, au ravaudage de tous les aspects touchant à la bonne marche du pays. Et on ne peut pas se permettre de passer tout notre temps à bâtir des châteaux de cartes. Aussi, on peut souhaiter que les interactions de tous ceux nous veulent « du bien », devraient concourir à trouver des consensus sur les grands maux du pays et qui sont connus de tous.

Notre drame vient surtout du fait que chacun de nous se sent capable d'être au gouvernail quelque soit le temps qu'il fait. Nous le disons souvent, il suffit d'un concours de circonstances pour se retrouver au sommet. « Zinu bahati zakalantsiza yandru », telle est l'explication basique. Le plus important est d'admettre là où nous avons failli et d'ouvrir le débat à des nouvelles approches qui prennent en compte les réalités du pays et qui valorisent les compétences et l'honnêteté.

Mmagaza

PÉNURIE DE RIZ

Même le riz de luxe devient introuvable à Anjouan

Une femme enceinte et deux autres ont fait un malaise en tentant d'acheter du riz à Mutsamudu. Annoncé pour samedi dernier, le bateau censé transporter les 5000 tonnes de riz n'est toujours pas arrivé au port de Mutsamudu. Une partie de l'opinion appelle déjà à la libéralisation de l'importation du riz ordinaire, une activité commerciale dont l'Etat a accordé le monopole à l'ONICOR depuis 30 ans.



Des centaines des citoyens comme des « affamés » se bousculent devant un magasin indien à Chitsangani pour espérer acheter du riz de luxe, faute de riz ordinaire. Cette scène a débuté depuis mercredi dernier, et semble s'amplifier. 1150 FC serait le prix du kilogramme. Sur place, on pourrait acheter 23 000 FC le sac de 20 kg au lieu de 20 000 FC au paravent. Quelques cartons ont été vendus et

après le magasin a du fermer. « Ils ont fermé le magasin, en nous donnant une raison farfelue, soit disant quoi le président Azali va passer dans cette rue dans quelques heures et il ne doit pas voir cette scène surréaliste », avance un habitant de Mutsamudu que La Gazette a croisé. Sur place, la gendarmerie nationale

essaie de réguler la situation, mais incapable de faire face à une foule qui veut à tout prix acheter du riz. « Les propriétaires du magasin sont partis, en disant qu'ils vont retourner demain, si la situation n'est pas comme celle d'aujourd'hui », poursuit-il.

Aucun grain de riz n'est visible

dans l'île, que ce soit du riz ordinaire ou de luxe. Selon plusieurs sources, l'Onicor a épuisé tout son stock, ce qui fait dire à l'homme de la rue que l'Etat doit libéraliser le marché en accordant au secteur privé le droit d'importer du riz ordinaire, estimant que l'ère des monopoles publics est terminée. « On a honte d'être un

citoyen de ce pays et de vivre de telles situations », s'empare un taximan derrière la file indienne formée devant le magasin. Plusieurs personnes insistent sur la libéralisation du riz ordinaire.

« C'est une gifle qu'a reçu le gouvernement. Il doit donner une dérogation aux opérateurs privés pour l'importation du riz ordinaire, c'est faisable », soutient un grand soutien du régime. Pour rappel, dans une conférence de presse tenue mercredi dernier à Anjouan, le directeur général de l'ONICOR a annoncé l'arrivée de 5000 tonnes de riz pour samedi 20 août. Un bateau qui n'a toujours donné aucun signe à l'heure où nous mettons sous presse. Le consommateur doit encore prendre son mal en patience jusqu'au début de la semaine prochaine, probablement, pour pouvoir acheter du riz sans se faire bousculer.

Nabil Jaffar

SPORT

Tribunal Arbitral du Sport, l'insoutenable attente

Encore une fois, le tribunal arbitral du sport basé à Lausanne en Suisse a décidé de ne pas trancher sur le dossier TAS 2021/A/7780 opposant l'ancien Ambassadeur des Comores en République populaire de Chine à la Fédération de Football des Comores.

Pour la cinquième fois, les juges de Lausanne ont préféré prolonger le délai de délibération sur le dossier qui oppose Mahmoud Mohamed Aboud à la fédération de football des Comores. « Au nom de la présidente suppléante de la chambre arbitrale d'appel du TAS, je vous informe que le délai prévu à l'article R59 du code l'arbitrage en matière de sport est prolongé au 23 septembre 2022 », a écrit Sophie Roud dans un courrier du 19 août envoyé aux deux parties. Censé sortir ce 19 août, le verdict est donc prolongé jusqu'au 23 septembre. En attendant la réponse, nous faisons un petit décryptage sur le rôle du TAS.

Le TAS a été créé en 1984 et

placé sous la tutelle administrative et financière du Conseil International de l'arbitrage en matière de Sports (CIAS). Le tribunal compte à peu près 300 arbitres venus de 80 pays différents. Il a comme mission principale de régler les problèmes juridiques qui surviennent en milieu sportif. Comme c'est un tribunal arbitral, il propose aussi aux belligérants de régler leurs litiges à l'amiable dans le cadre d'une médiation si il est encore possible.

Les problèmes que traitent le TAS, sont des litiges liés qui ont des liens directs avec le monde du sport (contrat mal ficelé, dopage, match truqué...). La saisine du TAS est ouverte à toute personne (physique, morale) qui ne pas démunie de ses capacités civiles. Pour que le litige soit soumis à l'arbitrage du TAS, les parties doivent se mettre d'accord par écrit. Ils peuvent en avance se mettre d'accord qu'en cas de litige ils feront recours au TAS. Ces accords sont essentiellement rédigés en français et en arabe les deux langues de travail du TAS.

Toutefois, les deux parties peuvent se mettre d'accord sur l'usage d'une autre langue. La procédure d'arbitrage ordinaire est confidentielle. Par contre, la procédure d'appel ne pas soumise à une règle particulière de confidentialité, seul les

arbitres et le personnel du TAS, ont l'obligation de confidentialité. Une procédure ordinaire peut durer entre 6 et 12 mois. La procédure d'appel par contre doit être rendue sous les 3 mois suivant la date du transfert du dossier. Seules l'absence de com-

pétence, la violation des règles de procédure ou l'incompatibilité avec l'ordre public peuvent être susceptibles d'ouvrir une voie de recours auprès du TAS.

AS Badraoui

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

PROJET D'APPUI A L'OPERATIONNALISATION ET A LA MISE EN PLACE DE L'ASSURANCE MALADIE GENERALISEE AUX COMORES



Réf : PAAMG/CEL/2022/03 - TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE ET DE PREVOYANCE SOCIAL – SIEGE ANJOUAN

Le Ministère de la Santé a obtenu un financement de l'Agence française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui à l'opérationnalisation et à la mise en place de l'Assurance Maladie Généralisée en Union des Comores (PAAMG). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de travaux de construction des bureaux de la Caisse Nationale de Solidarité et de Prévoyance Sociale – Siège Anjouan.

Le Maître d'Ouvrage sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour exécuter des travaux de construction. Ces Travaux sont à exécuter à la Caisse Nationale de Solidarité et de Prévoyance Sociale – Sise à Mutsamudu Anjouan dans un délai de 15 (Quinze) mois

Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

CELLULE DE GESTION PAAMG SISE à la Direction Générale de la Santé Moroni, Route de la Corniche du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00

ou obtenir un dossier d'appel d'offres complet en

formulant une demande écrite aux adresses mentionnées ci-après

passation.marches@paamg.sante.gouv.km
communication@paamg.sante.gouv.km
coordinatrice@paamg.sante.gouv.km

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :
CELLULE DE GESTION PAAMG SISE à la Direction Générale de la Santé Moroni, Route de la Corniche au plus tard le jeudi 08 septembre 2022 à 12h00.

La période de validité de l'offre sera de 120 jours à compter de la date d'ouverture des plis

Le soumissionnaire devra joindre à son offre, une garantie d'offre du montant de 2 000 000KMF selon le modèle joint au dossier d'appel d'offres.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Direction Générale de la Santé Moroni, Route de la Corniche, le jeudi 08 septembre 2022 à 13h00

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général

Saïd Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Saïd Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Saïd Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

DÉCLARATION CONJOINTE DE LA RÉUNION DES COORDINATEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE SUIVI DE LA 8e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DU FORUM SUR LA COOPÉRATION SINO-AFRICAINNE

Le 18 août 2022, s'est clôturée avec succès la Réunion des coordinateurs de la mise en œuvre des actions de suivi de la 8e Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA), qui a adopté à l'unanimité la Déclaration conjointe ci-après :

Dans le but de promouvoir ensemble la mise en œuvre des actions de suivi de la 8e Conférence ministérielle du FCSA, le Conseiller d'État et Ministre des Affaires étrangères de la République Populaire de Chine Monsieur Wang Yi, la Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de la République du Sénégal Madame Aïssata Tall Sall, le Ministre des Relations extérieures de la République d'Angola Monsieur Tété António, le Ministre de l'Industrie de la République Démocratique du Congo Monsieur Julien Paluku Kahongya, le Ministre des Affaires étrangères de la République Arabe d'Égypte Monsieur Sameh Shoukry, le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie Monsieur Demeke Mekonnen, le Vice-Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du gouvernement d'union nationale de l'État de Libye Monsieur Omar Ketfi, la Vice-Ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République Sudafricaine Madame Candith Mashogodlamini et la Vice-Présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA) Madame Monique Nsanzabaganwa se sont réunis en visioconférence le 18 août 2022.

Les parties chinoise et africaine ont hautement apprécié les fruits de la 8e Conférence ministérielle du FCSA tenue les 29 et 30 novembre 2021 à Dakar, capitale sénégalaise, et salué les idées avancées par Son Excellence Monsieur Xi Jinping, Président de la République Populaire de Chine, sur l'esprit d'amitié et de coopération Chine-Afrique et la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique dans la nouvelle ère ainsi que les neuf programmes pour la coopération sino-africaine qu'il avait proposés lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence. Les deux parties ont apprécié la feuille de route proposée par Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal, Co-Président du FCSA, visant à renforcer les relations Chine-Afrique, dans un esprit d'amitié, de solidarité, de confiance et de respect. Rappelant la Déclaration de Dakar, la Vision 2035 de la Coopération Chine-Afrique, la Déclaration sur la coopération sino-africaine de lutte contre le changement climatique et le Plan d'action de Dakar (2022-2024) adoptés par la Conférence, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de travailler ensemble à mettre en œuvre les acquis de la Conférence, à favoriser sans cesse de nouveaux progrès plus importants dans la coopération sino-africaine, et à promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique dans la nouvelle ère. Elles sont convenues de ce qui suit lors de la présente Réunion :

1. Les deux parties saluent l'initiative prise par la Chine et le Sénégal, pays coprésidents du FCSA, de tenir cette Réunion des coordinateurs. Heureuses de constater que depuis la clôture de la 8e Conférence ministérielle, elles ont abouti à de nombreux importants fruits de coopération et obtenu des premiers résultats importants, elles continueront de mettre en œuvre de manière ordonnée et efficace les actions de suivi des neuf

programmes et du Plan d'action de Dakar (2022-2024) pour assurer une coopération sino-africaine de meilleure qualité et plus efficace qui profitera davantage aux peuples chinois et africains.

2. La partie chinoise exprime ses vives félicitations au 20e anniversaire de la fondation de l'UA, apprécie hautement les efforts déployés au cours des 20 dernières années par l'UA, en guidant les pays africains, pour réaliser sans cesse des succès importants sur le chemin de l'émergence dans l'unité, du développement et du redressement, et salue le rôle qu'elle a joué pour coordonner les efforts du continent africain dans la lutte contre la COVID-19, la préservation de la paix et de la sécurité dans la région et la défense des intérêts communs des pays en développement, estimant qu'elle montre la force de l'unité africaine. Les deux parties saisiront les opportunités offertes par le 20e anniversaire de la fondation de l'UA et celui de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'UA et continueront de renforcer la synergie avec les projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA et les cadres bilatéraux pour porter les relations Chine-UA et le partenariat de coopération stratégique global Chine-Afrique à un niveau plus élevé.

3. Les deux parties réaffirment leur ferme détermination à défendre les buts et principes de la Charte des Nations Unies, le système international centré sur l'ONU, y compris la responsabilité primordiale du Conseil de sécurité de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et l'ordre international basé sur le droit international, à poursuivre le véritable multilatéralisme, à promouvoir la démocratisation des relations internationales, à veiller à l'égalité entre tous les pays, qu'ils soient grands ou petits, puissants ou faibles, riches ou pauvres, et à s'opposer à l'unilatéralisme, à la politique du plus fort, à la discrimination raciale, ainsi qu'aux tentatives d'attiser l'opposition des blocs, la division et la confrontation.

Les deux parties réaffirment qu'elles se témoignent mutuellement soutien ferme dans la sauvegarde de l'intégrité territoriale, de la souveraineté, de la sécurité et des intérêts de développement nationaux de part et d'autre, qu'il n'y a qu'une seule Chine dans le monde, que Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois, et que le gouvernement de la République Populaire de Chine est l'unique gouvernement légal représentant toute la Chine. La partie africaine réitère son attachement au principe d'une seule Chine, son soutien à la réunification de la Chine ainsi qu'aux efforts de la partie chinoise pour sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays.

La partie chinoise soutient la Résolution sur l'impact des sanctions et des mesures coercitives unilatérales sur les États membres de l'Union Africaine adoptée par la 35e Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'UA, condamne vivement l'application par n'importe quel pays des mesures coercitives unilatérales dans l'intention d'exercer des pressions politiques et économiques sur d'autres, et exhorte ces pays à lever lesdites mesures qui vont à l'encontre des buts et principes de la Charte des Nations Unies.

4. Les deux parties estiment que la propagation continue de la COVID-19 pose de sérieux défis à la reprise de l'économie mondiale et à la mise en œuvre des acquis du FCSA. La partie africaine remercie la partie

chinoise d'avoir fourni activement et efficacement des vaccins aux pays africains et à la Commission de l'UA depuis l'apparition de la COVID-19 et donné un soutien important au renforcement des capacités africaines dans la lutte contre l'épidémie. Les deux parties réaffirment leur soutien à la levée des droits de propriété intellectuelle sur les vaccins et s'engagent à poursuivre le développement de la production conjointe de vaccins et d'autres coopérations sur la lutte contre la COVID-19, à achever dans les meilleurs délais la construction du siège du CDC Afrique et à renforcer davantage la coopération sur la prévention et le contrôle des maladies infectieuses. La partie africaine comprend et soutient la politique zéro COVID dynamique de la partie chinoise.

5. Les deux parties notent que le monde fait face à un nombre croissant de défis sécuritaires et réitèrent leur condamnation de toute forme de terrorisme et d'extrémisme violent. La partie chinoise soutient la mise en œuvre de l'initiative « Faire taire les armes en Afrique » par la partie africaine, et félicite la tenue avec succès du Sommet extraordinaire de l'UA le 28 mai 2022 à Malabo (Guinée équatoriale), soutient le règlement des questions africaines à la façon africaine par les Africains, et la préservation de l'indivisibilité de la sécurité des pays africains. Les deux parties réaffirment leur attachement au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. La partie chinoise appelle la communauté internationale à fournir du soutien financier et technique aux opérations anti-terroristes dirigées par l'Afrique, conformément à l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA).

La partie africaine salue et soutient l'Initiative pour la Sécurité mondiale avancée par Son Excellence Monsieur le Président Xi Jinping, estimant que cette initiative a indiqué au monde entier les moyens et la voie permettant de relever les défis de sécurité, de développement et de gouvernance. Les deux parties saluent les initiatives prises par Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président en Exercice de l'UA, dans le cadre de son mandat, pour la relance économique en Afrique, la réallocation des Droits de Tirage Spéciaux, la souveraineté alimentaire, sanitaire et pharmaceutique, la transition énergétique ainsi que la réforme de la gouvernance mondiale. La partie africaine apprécie la Perspective pour la paix et le développement dans la Corne de l'Afrique avancée par la partie chinoise et se félicite de la tenue de la Conférence Corne de l'Afrique sur la paix.

6. Les deux parties réaffirment leur engagement à continuer de promouvoir la construction de mécanismes du FCSA et à valoriser le rôle du Comité de suivi chinois. Elles accueillent favorablement la création et le perfectionnement par la partie africaine des mécanismes de mise en œuvre des actions de suivi, en vue de faire avancer conjointement et activement les neuf programmes pour la coopération sino-africaine. Les deux parties établiront des pools de projets nationaux à mettre en œuvre et travailleront de concert à une concrétisation et une évaluation renforcées des actions de suivi afin d'assurer la mise en œuvre efficace, pragmatique et dans de bonnes conditions des acquis du Forum.

Les deux parties poursuivront la lutte solidaire contre la COVID-19, approfondiront la coopération pragmatique, promouvoir le développement vert, défendront l'équité et la justice, et favoriseront une articulation étroite entre, d'un côté, la coopération de qualité Chine-Afrique dans le cadre de l'Initiative «

la Ceinture et la Route » et l'Initiative pour le Développement mondial, et de l'autre, l'Agenda 2063 de l'UA et les stratégies de développement respectives des pays africains, en vue d'assurer une coopération sino-africaine de meilleure qualité à des niveaux plus élevés.

Les deux parties renforceront davantage leurs concertation et coordination et élargiront sans cesse les champs de leur coopération. Tout en renforçant leur coopération dans les domaines traditionnels des infrastructures, de l'investissement, du financement, de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et de la télécommunication, elles approfondiront la coopération dans les domaines tels que les énergies, l'économie numérique, la santé, l'économie bleue, l'enseignement professionnel et l'épanouissement des femmes et des jeunes, et encourageront le recours au modèle de construction-exploitation-transfert (BOT) et au partenariat public-privé (PPP), afin d'accompagner l'Afrique dans la réalisation de son industrialisation et l'amélioration de sa position dans les chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales. La partie chinoise soutient l'Afrique dans la production alimentaire afin de la rendre autosuffisante, par le financement, le partenariat avec le secteur privé, etc., et entend faire promouvoir le transfert de technologies pour contribuer au développement économique, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté sur le continent. Elles soutiennent l'obtention d'investissements et de financements pour les projets Gaz-to-power. La partie chinoise est prête à soutenir activement la construction de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), à partager avec l'Afrique ses expériences sur la construction des zones de libre-échange, à accroître ses importations en provenance de l'Afrique à travers les « corridors verts » pour les exportations de produits agricoles africains vers la Chine, les arrangements tarifaires préférentiels en faveur des pays les moins avancés, le live shopping et d'autres moyens, et à augmenter sans cesse l'ampleur et le niveau de facilitation du commerce sino-africain. Les deux parties entendent prendre en compte les particularités et les vulnérabilités des petits États insulaires dans la mise en œuvre des acquis du Forum.

La partie chinoise soutient fermement l'Afrique dans sa participation en profondeur aux activités du G20, des BRICS et d'autres plateformes et dans ses efforts visant à jouer un plus grand rôle dans la gouvernance mondiale et les affaires internationales.

7. Les deux parties soutiennent les efforts des parties concernées visant à régler la crise ukrainienne à travers des pourparlers de paix, appellent la communauté internationale à ne pas réduire son soutien et son investissement à l'Afrique en raison de la question ukrainienne et à aider activement les pays africains à relever les défis mondiaux tels que la sécurité alimentaire, le changement climatique et la crise énergétique, et l'exhortent à accorder de l'importance aux préoccupations africaines concernant l'accroissement du financement du développement et la promotion de la reprise économique et à accélérer le processus de réallocation des Droits de Tirage Spéciaux, afin d'accompagner l'Afrique dans la réalisation d'un développement autonome et durable.

8. La partie africaine remercie la partie chinoise pour le travail qu'elle a accompli en vue du succès de la présente Réunion des coordinateurs.